Le Vuargnéran

Journal d'information de la Commune d'Yvorne
N°42 | décembre 2025

Sécurité et environnement

Page 7

La digue de Sous Chable Rouge-Pré de l'Oie est opérationnelle

STEP régionale d'Aigle

Page 5

Yvorne raccordée depuis août

Mise en séparatif à Vers Morey

Page 4

La dernière étape démarrera à la mi-janvier

Les joies et les peines de l'engagement

Au moment même d'écrire ces lignes, j'apprends que les places seront chères pour la municipalité, puisqu'il devrait y avoir six candidats pour cinq fauteuils. Cette nouvelle, si elle se confirme au moment du dépôt officiel des signatures, est tout à fait réjouissante. Elle démontre que le travail d'exécutif et le souci du bien commun séduisent encore, même dans une commune de taille modeste. Mes craintes à cet égard, exprimées à plusieurs reprises, tendent ainsi à s'estomper, même si l'état des candidatures pour le Conseil communal m'est pour l'heure inconnu. Il convient de le répéter une fois encore en période électorale : l'avenir d'Yvorne est subordonné en premier lieu à l'engagement civique de ses habitants.

Sur ce point, il faut se défaire de l'idée reçue que la tâche de municipal est une sinécure ou un poste de tir. On ne vient pas siéger à La Grappe pour boire des verres en laissant les collaborateurs assumer l'intendance. On n'y vient pas non plus défendre ses propres intérêts au détriment de ceux des autres, régler des comptes ou pinailler pour le plaisir. En dix ans, le travail au sein du collège a changé du tout au tout : chaque semaine, il faut étudier des dossiers de plus en plus complexes, devoir essuyer un bombardement répété de courriels, être présent sur le terrain, hypothéquer au moins une ou deux matinées ou soirées au profit de séances pas toujours captivantes, établir à tout bout de champ des argumentaires et des rapports, et répondre parfois à quelques (rares) quérulents qui vous croient à leur service quand ils ne vous prennent pas tout simplement pour un branquignol. Et le mouvement n'est pas près de se calmer, si l'on en croit la multiplication endémique des lois et règlements, et la diminution tout aussi endémique de l'indulgence publique. Mais c'est le job…

Il faut donc énormément de temps et beaucoup de conviction pour « faire avancer le mulet ». Mais quand il se décide enfin à mettre une patte devant l'autre, c'est une immense satisfaction. Le budget et le plan des investissements que la Municipalité sortante a déposé pour l'année 2026 fixe la hauteur de la barre et la force de volonté qu'il faudra aux élus à ce changement de législature. Cet effort est dû à nos enfants (création d'une UAPE), à nos employés communaux (transformation du local de voirie), et plus largement à l'ensemble de notre population (mise en séparatif de Vers Morey).

Vouloir, c'est une chose. Pouvoir en est une autre. La situation financière du moment est excellente, mais les perspectives sont plus qu'incertaines, car les revenus fiscaux stagnent et l'économie vitivinicole est à la peine. Deux chiffres pour illustrer l'irrationalité du système péréquatif en place : la prévoyance sociale cantonale coûte à notre commune près de 1,4 million de francs quand la totalité des revenus fiscaux à notre disposition dépasse à peine 3 millions de francs ! La politique cantonale s'est mise à l'heure de Noël : nous faire avaler un panettone avec un dé à coudre de mousseux. Jusqu'à quand cela pourra-t-il durer ?

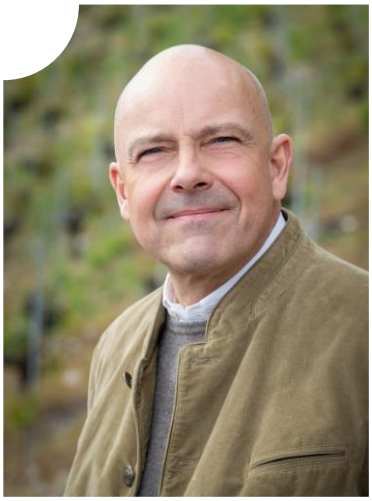

Préférant un verre de bon chasselas, la Municipalité vous souhaite de très joyeuses Fêtes de fin d'année.

Edouard Chollet
Syndic d'Yvorne

Photo de couverture : *© Grisoni-Zaugg et JPF*
Photomontage de la STEP de l'AREA.

Départs et arrivées

Mutations au sein du personnel communal

Depuis le début de l'année, le personnel communal s'est doté de nouvelles compétentes et enregistre le départ de trois personnes.

Madame Myriam Tacchini, domiciliée à Aigle, a été engagée le 1er mai 2025 en qualité d'aide-comptable à la Bourse communale. Son arrivée s'inscrit notamment dans la perspective des préparatifs liés à la mise en œuvre du nouveau plan comptable harmonisé MCH2, qui sera déployé à Yvorne à partir du budget 2027.

Après 16 années d'activité au service de la commune, Monsieur Claude-François "Samy" Delacrétaz, ouvrier de voirie, a souhaité faire valoir son droit à la retraite anticipée pour la fin septembre. Il a été remplacé au 1er octobre par Monsieur Rui Miguel Almeida Duarte, domicilié à Monthey, titulaire d'un CFC de maçon.

Compte tenu de la prochaine fermeture de la STEP d'Yvorne-Corbeyrier, Monsieur Jean-Pierre Deschamps, responsable du Secteur assainissement / STEP, sera transféré au 31 décembre prochain à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région d'Aigle (AERA) qui traite désormais les eaux usées de notre commune. A partir de cette date, la gestion des collecteurs communaux ainsi que les contrôles des raccordements privés seront assurés par le Secteur voirie.

La Commune enregistrera enfin, au 31 décembre prochain, le départ de Monsieur Quentin Morezzi, Chef du Service de l'eau, qui a choisi de quitter la commune après un peu plus de quatre années d'activité. Au moment de la rédaction de ces lignes, un poste est au concours afin d'assurer sa succession.

La Municipalité remercie chaleureusement les collaborateurs qui quittent la commune pour leur engagement et leur dévouement au service de la collectivité vuargnérane au fil des années, et leur souhaite beaucoup de réussite dans leurs projets futurs, qu'ils soient professionnels ou personnels. Elle se réjouit par ailleurs de l'arrivée des nouveaux collaborateurs qui apportent avec eux une solide expérience et des compétences reconnues, contribuant ainsi à renforcer le dynamisme et l'expertise des services communaux.

Renforcement du Secteur voirie

Afin de le soutenir dans ses nouvelles missions et d'assurer une transition efficace face aux départs en retraite qui se succéderont dans les prochaines années, la Municipalité renforcera le Secteur voirie en cours d'année 2026 par la création d'un poste d'horticulteur-paysagiste CFC. Ce renfort contribuera à l'entretien et à l'embellissement des espaces publics, tout en permettant d'internaliser certaines tâches jusqu'ici confiées à des entreprises spécialisées.

Sécurité routière

Vers Morey passe en zone 30, Versvey attend

Le changement est effectif pour le hameau des hauts, tandis que les démarches sont en cours pour celui de plaine.

Les panneaux devraient être posés prochainement et le marquage au sol suivre un peu plus tard. Dans les faits, Vers Morey est passé en zone 30 km/h ces derniers mois. La Municipalité a ainsi concrétisé une réflexion lancée début 2024 pour sécuriser le hameau où la route, dépourvue de passage piétons, très étroite et sinueuse en traversée d'habitations, voit défiler nombre de riverains à pied, dont les enfants sur le chemin de l'école. «Des relevés de vitesse ont en outre montré que, malgré le goulet, des gens passent vite», ajoute le municipal de la sécurité Maxime Isoz.

Ces arguments ont su convaincre la Commission consultative de circulation (CCC) de donner le feu vert au printemps dernier. «Un oui en deux temps, reprend le municipal. Ils avaient émis un premier préavis négatif, mais ont su ensuite entendre nos préoccupations.»

Ce passage à 30 km/h s'inscrit dans la foulée de celui du village d'Yvorne. La Municipalité a préféré procéder en plusieurs temps, notamment au vu du coût financier pour la Commune. «15'000 francs à Vers Morey, précise Maxime Isoz, entre les panneaux, le marquage au sol, les deux feux clignotants pour le passage des bus, etc.»

La suite à Versvey

Prochaine étape, Versvey, où deux demandes en parallèle ont émergé. «Celle de l'association de riverains Les Amis de Versvey et celle de Pro Vélo Chablais, qui cherche des sentiers alternatifs pour éviter la route cantonale aux cycles.»

La mise à l'enquête pour poser cinq panneaux « 30 » et trois panneaux « 50 » juste après le pont et à chaque entrée des deux routes traversantes s'est conclue le mois dernier et le montant nécessaire de 5000 francs est inscrit au budget 2026 voté au Conseil communal de jeudi dernier. La DGMR a répondu favorablement dès la fin de la mise à l'enquête.

ASSAINISSEMENT

Mise en séparatif à Vers Morey

La dernière étape démarrera à la mi-janvier

Dès le 19 janvier, les travaux de mise en séparatif d'un nouveau tronçon du hameau débuteront pour quasi une année. Une étape préparatoire les précédera en décembre. Des restrictions de circulation sont prévues.

Après une première partie de travaux à Vers-Monthey et la partie aval de Vers Morey il y une vingtaine d'années, la dernière étape de mise en séparation des eaux usées et des eaux claires (pluviales, drains, fontaines) à Vers Morey débutera le 19 janvier prochain et s'étendra sur toute l'année 2026. Par voie de préavis, le Conseil communal a validé le 8 octobre les 1,55 million de francs nécessaires.

Trois raisons principales expliquent ce chantier. Primo, la loi exige la mise en séparatif pour des raisons sanitaires. Deuxièmement, les nouvelles installations permettront une gestion plus écologique et durable. Enfin, les quantités d'eaux usées à envoyer à la nouvelle STEP (lire également en page 5) seront moindres, et donc la facture au m3 de la Commune également.

La plus vieille conduite d'eau potable, qui présente un risque de fuites, sera en outre remplacée et la chaussée entièrement refaite.

Calendrier et restrictions

Le calendrier prévisionnel prévoit une étape préparatoire ce mois de décembre à l'intersection Derrière Morey, au pied du Bachillon, afin de fluidifier le trafic des riverains, des transports publics et des éventuels véhicules de secours. Des feux de signalisation seront posés.

Les travaux en tant que tels s'étireront du 19 janvier à fin juillet, puis de mi-août à mi-décembre. Durant la première de ces deux périodes, le trafic léger montant sera dévié par la Chenalette/Vers la Cour, et en phase descendante du Bachillon en direction de Derrière Morey.

Le trafic poids lourd sera quant à lui interdit de mi-juin à fin juillet, sauf sur requête préalable. Durant ce même intervalle, l'arrêt de bus sera déplacé sur les hauts du hameau.

Un cheminement alternatif est prévu pour les piétons, ainsi que des places de parc le long de la route cantonale pour les riverains dont les emplacements habituels seraient inaccessibles.

A noter que deux à trois jours de travaux seront encore nécessaires à l'été 2027 pour la pose des enrobés bitumineux finaux.

Coupures d'eau ponctuelles

Les autorités invitent la population à anticiper certaines commandes (bois, pellets, mazout, etc.) ou un éventuel déménagement. L'approvisionnement en eau durant les travaux sera assuré par une conduite provisoire, mais des coupures ponctuelles seront toutefois inévitables. Celles-ci seront annoncées plusieurs jours à l'avance.

Les informations du courrier tout-ménage de novembre, dont le plan des circulations, sont accessibles sur yvorne.ch.

TRANSPORTS PUBLICS

MobiChablais

Se prémunir des annulations

Pour s'éviter des mauvaises surprises, les TPC invitent à s'inscrire à une chaîne whatsapp pour être tenu au courant.

Courir prendre son bus MobiChablais alors qu'on est déjà en retard sur la route du travail ou de l'aéroport et se rendre compte qu'il est en retard ou carrément annulé, quoi de plus frustrant, pour ne pas dire plus ?

Confronté à des questions sur le sujet, le municipal Jean-Luc Berdoz s'est fendu d'une réponse au dernier Conseil communal du 11 décembre. «La solution est simple, a-t-il expliqué: se rendre sur le site Internet des Transports Publics du Chablais, tpc.ch, et s'inscrire à la chaîne whatsapp de la compagnie pour être tenu au courant en direct des modifications ou annulations. Pour cela, il faut envoyer un message WhatsApp au 024 468 03 30 en indiquant votre prénom et nom, ainsi que le code du réseau souhaité.»

Sur la homepage du site, l'onglet en haut à droite «Info trafic» résume la procédure. Vous y trouverez également lesdits codes ainsi que des informations sur les perturbations à court ou plus long terme. A défaut d'avoir un bus, il sera plus aisé d'anticiper un plan B !

STEP régionale d'Aigle

Yvorne raccordée depuis août

© Grisoni-Zaugg et JPF

Depuis cet été, la majeure partie des eaux usées de la Commune sont traitées par la nouvelle maxi-station, partiellement mise en service.

Depuis la mi-août, les Communes d'Yvorne et de Corbeyrier sont entrées dans une nouvelle ère du traitement de leurs eaux. Les deux voisines sont en effet raccordées à la STEP régionale dernier cri d'Aigle.

Cette dernière, qui sera totalement finalisée en 2027 sur l'ancienne installation du chef-lieu à la route d'Evian, a été partiellement mise en service. «On est passés d'une STEP vieillissante à une autre dernier cri», se réjouit Eric Minod, municipal vuargnéran des eaux.

Cinq communes, un site

Pour rappel, les communes d'Aigle, Corbeyrier, Leysin, Ollon et Yvorne ont décidé de créer ensemble une entité intercommunale chargée du traitement des eaux usées: l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région d'Aigle (AERA), fondée en 2019.

Le projet prévoit encore le raccordement des stations d'épuration de Leysin (décembre 2026) et Ollon (juillet 2027) à la nouvelle STEP régionale. «Les quatre anciennes STEP (ndlr, dont celle de Versvey) auraient nécessité d'importants travaux de mise aux normes et d'agrandissement pour respecter les nouvelles exigences légales en matière de rejets et garantir leur pérennité», lit-on sur le site de l'AERA.

Le nouveau site a l'avantage de débarrasser l'eau de ses micro-polluants, ce que la STEP d'Yvorne ne pouvait faire. Quant aux volumes d'eau traités, on passe dans une autre catégorie: «Elle est prévue pour un équivalent habitants de 52'000 et traitera 310 litres d'eau à la seconde, reprend Eric Minod. Avec la nôtre, nous culminions à 2000, pour environ 1600 habitants en tenant compte de Corbeyrier, et traitions 8 litres seconde. Durant les vendanges, avec les grosses quantités d'eau utilisées, nous poussions notre STEP à la limite...»

Mais qui dit STEP à 68 millions, dit aussi augmentation de la facture d'épuration et du prix au m^3 d'eau traité pour les communes, raison pour laquelle Yvorne prévoit de finaliser la mise en séparatif de ses eaux claires et usées à Vers Morey durant l'année 2026 (lire en page 4), afin notamment de baisser les quantités envoyées à la station d'Aigle. «Actuellement, les unes et les autres partent par le même chemin et finissent par être traitées.»

D'un point de vue environnemental, le municipal se réjouit des avancées : «C'est une installation dernière génération, recouverte de panneaux solaires, et dès 2027, avec l'eau de Leysin qui sera turbinée, la STEP sera quasi autonome énergétiquement.»

Informations sur la STEP régionale :
stepaera.ch

© Grisoni-Zaugg et JPF

Accueil de jour

Le Conseil communal accepte la création d'une UAPE à Yvorne

L'organe délibérant a validé jeudi dernier les 1,08 million nécessaire à la future structure à 36 places prévue pour la prochaine rentrée. Dès janvier, le réseau Enfants Chablais pourra aussi compter sur une structure supplémentaire à Roche.

Le Conseil communal a donné son aval aux 1,08 million de francs nécessaires pour transformer les locaux commerciaux du bâtiment de la Souche en UAPE, inexploités depuis des années. Pour rappel, la mise à l'enquête du projet l'été dernier n'avait suscité aucune opposition et le crédit d'études avait été approuvé par le même Conseil le 12 septembre 2024.

Tous les feux sont donc au vert pour cette future UAPE à 36 places, destinée principalement aux enfants de 1 à 6P scolarisés dans la commune. Actuellement, entre 2 et 15 enfants d'Yvorne (selon les jours et périodes de la journée) sont accueillis dans les UAPE d'Aigle, mais celles-ci subissent depuis quelques années une forte pression sur l'offre.

La création d'une UAPE à Yvorne apporte donc une bouffée d'air bienvenue pour les parents vuargnérans et le réseau régional Enfants Chablais dans son ensemble. La capacité de la nouvelle structure, initialement prévue pour 24 places, a été étendu à 36, en vue des besoins futurs, notamment avec la transformation du collège d'Yvorne et l'augmentation du nombre de classes.

Inscriptions dès février

Les inscriptions débuteront en février 2026 afin de calibrer l'offre pour la rentrée scolaire, et les recrutements suivront dès mars 2026. Comme la plupart des UAPE du réseau, celle de la Souche sera ouverte cinq jours par semaine, de 6h45 à 18h30, pour les périodes où les enfants ne sont pas à l'école.

A terme, quand l'UAPE tournera à plein régime, elle comptera quatre à cinq collaborateurs, incluant la direction et d'éventuels stagiaires ou apprentis et sera gérée directement par l'Association régionale d'action sociale du district d'Aigle et Pays-d'Enhaut (ARASAPE).

La structure générera environ 50 000 francs de loyers par an sur une période minimale de dix ans, garantissant ainsi la rentabilité de l'investissement à moyen terme, sans compter les subventions et aides financières cantonales auxquelles la commune pourra prétendre.

Les Cabris
ACCUEIL PRESCOLAIRE

A Roche également

Dans la foulée, le réseau Enfants Chablais enregistre une deuxième bonne nouvelle. En effet, le 15 novembre, il a inauguré à Roche la crèche préscolaire «Les Cabris», située dans les locaux de l'ancienne poste (rue des Vurziers 14). D'une capacité quotidienne de 19 places, dont 4 réservées à de l'accueil inclusif, elle ouvrira le 5 janvier prochain.

Les parents intéressés peuvent inscrire leur enfant directement en ligne arasape.ch/aje/portail ou prendre contact par e-mail à info@creche-roche.ch.

Sécurité et environnement

La digue de Sous Chable Rouge-Pré de l'Oie est opérationnelle

L'ouvrage de 860 mètres protège désormais la route cantonale d'éventuelles crues ou chutes de pierre. Une centaine d'arbres et un millier de buissons seront plantés dans ce secteur stratégique: un complexe d'activités sportives y est prévu.

Après un an de travaux, la digue «Sous Chable Rouge-Pré de l'Oie» est terminée dans ce secteur classé en zone de danger élevé sur le front des crues et des chutes de pierres.

Depuis quelques mois, on ne pouvait pas rater ce chantier entre Yvorne et Roche, en vis-à-vis de Versvey, près des campings et de la zone artisanale. Vue de la route cantonale, la digue, longue de 860 mètres et haute de 5 mètres au plus haut, ressemble à un vulgaire gros tas de terre. Mais une fois à l'arrière, on découvre qu'elle dissimule un impressionnant mur de pierres géantes. Il faut bien cela pour retenir les éventuels blocs massifs détachés de la montagne qui auraient la mauvaise idée de se lancer à grande vitesse vers la route ou, pire, une voiture ou une habitation!

Claire Glauser se réjouit de voir la digue de protection anti-crue et anti-éboulements terminée dans le secteur Sous Chable Rouge-Pré de l'Oie.

Mené en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton de Vaud (DGMR), le dispositif de sécurité comprend en fait cinq digues consécutives (dont une qui était grandement existante en amont du camping du Clos de la George). Au total, 47 semaines de travaux et plus de trente séances de suivi ont été nécessaires pour mener à bien ce projet d'envergure. L'essentiel des matériaux utilisés ont été excavés sur place durant le chantier.

Les travaux débutés il y a un an sont terminés.

«Les coûts (3,3 millions de francs) ont été maîtrisés. 70 % du montant total est pris en charge par des subventions cantonales et fédérales. Selon le préavis accepté par le Conseil communal en juin 2024, la part qui incombera à la Commune d'Yvorne avoisine les 800'000 francs», précise la municipale Claire Glauser.

Reconstituer la végétation

Afin de permettre la construction de l'ouvrage, quelque 450 arbres sur 13'000 m² ont dû être abattus. Pour les remplacer, une replantation de 100 arbres et 1000 buissons est en cours. «Sur trois portions de digues (les plus proches du village d'Yvorne), le travail a pu être fait cet automne, tandis que sur les deux dernières, en voie de finalisation, le travail devra attendre le printemps», ajoute l'édile.

En plus de revitaliser la nature dans cette zone, cette végétation constitue un premier frein aux éventuels éboulements. Plusieurs mares ont en outre été aménagées au pied du mur de protection pour favoriser certaines espèces animales, dont le crapaud sonore à ventre jaune.

Complexe sportif

Grâce à cette nouvelle digue, la carte des dangers pourra être actualisée et la zone Sous Chable Rouge-Pré de l'Oie passer en zone sécurisée. Ce changement constitue une plus-value stratégique non négligeable pour la Commune : une parcelle du secteur, la dernière de propriété communale encore constructible, devrait accueillir un complexe d'activités sportives. Une demande de permis d'implantation a été mise à l'enquête publique et le permis correspondant délivré. Des discussions sont en cours avec les porteurs du dossier en vue de la mise à l'enquête d'un projet d'ouvrage.

PRATIQUE

Sécurité des élèves

Qui est responsable où et quand ?

La Municipalité tient à rappeler les règles en matière de prise en charge des écoliers de la maison jusqu'en classe.

La sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école est une priorité absolue. Chahuter à l'arrêt de bus, discuter avec insouciance et parfois inattention, ou écouter de la musique en traversant la route font toutefois partie de ces situations inévitables au quotidien. Alors à qui incombe de sécuriser leur parcours entre le moment où le bambin ou ado quitte son domicile jusqu'à celui où il ou elle entre en classe? Si la Commune assume totalement sa part dans cette gestion du risque, elle tient à rappeler les responsabilités des uns et des autres.

Les acteurs sont naturellement au nombre de trois: la Commune, l'école et les parents. «Si l'enfant emprunte les transports publics, comme ils sont nombreux à le faire à Yvorne depuis les hameaux ou même d'Yvorne pour se rendre à Aigle, on considère que jusqu'à l'arrêt de bus, ce sont les parents qui sont responsables, explique Jean-Luc Berdoz, municipal des écoles, en se référant à un aide-mémoire du Canton. Dès la prise en charge par les transports publics, la Commune prend le relais jusqu'en classe, y compris durant l'attente dans les préaux due aux horaires des transports scolaires par exemple. Si les parents emmènent les enfants à l'école, ils sont dès lors responsables jusqu'à l'arrivée en classe.»

Un autre acteur intervient pour les 1-2 P qui vont à l'UAPE d'Aigle. «Une personne de la structure prend les enfants en charge du bus à l'UAPE et de l'UAPE au bus», reprend Jean-Luc Berdoz.

Pour le détail juridique et les cas particuliers, le Canton fait un point de situation sur Internet à l'adresse
publication.vd.ch/publications/dgaic/aide-memoire/formation-jeunesse/transports-scolaires

INFOS SANTÉ

Les bons réflexes

Une soirée pour apprivoiser le défibrillateur

Soucieuse de préparer au mieux ses citoyens à une situation d'urgence, la Commune a organisé en mai dernier un exercice à la Grappe.

Ce sont les situations où l'on n'a pas le temps de sortir la notice et durant lesquelles on ne peut se permettre de paniquer. Une vie est en jeu. Mieux vaut être préparé, du moins le mieux possible, si on est amené à utiliser l'un des cinq défibrillateurs installés sur sol communal. Raison pour laquelle le municipal Maxime Isoz a organisé en mai dernier un exercice en toute décontraction et en présence d'une spécialiste à la Grappe.

«Environ 25 personnes y ont pris part, précise l'élu, et on a senti un intérêt marqué de la population. Elles ont pu essayer et se rassurer: il n'y a pas d'appréhension à avoir. Le modèle que nous avons choisi vous parle même pour expliquer le fonctionnement étape par étape.»

La démonstratrice a tout de même rappelé les bases: des dessins montrent où mettre les patchs, on ne masse pas un enfant comme un adulte, on avertit avant de choquer, les 15 pressions avec la bonne force, etc.

Pour rappel, les cinq machines disponibles depuis début 2024 se trouvent devant le bâtiment communal, au terrain de foot, au centre de Versvey, au centre de Vers Morey et à la Couronne. En théorie, deux ou trois auraient suffi. «On compte un défibrillateur pour 500 habitants, mais au vu de la topographie de la commune, je voulais qu'il y en ait un dans chaque hameau et lieu stratégique.»

Pays-d'Enhaut et Saanenland

Les aînés de sortie

Le programme concocté sur le thème du Pays d'Enhaut par la Commune d'Yvorne à l'attention de ses aînés a réjoui la septantaine de participants le 29 octobre dernier. Après une visite commentée dans les caves à fromage de l'Etivaz, suivie d'une généreuse dégustation, la joyeuse compagnie a poussé jusqu'en terres bernoises pour trinquer (avec de l'Yvorne !) dans un restaurant de Saanen. La fin de l'après-midi a offert son lot d'émotions à l'Espace Ballon de Château d'Oex.

Nouveau régime

Les électeurs d'Yvorne ont voté le retour à une Entente

Lors de l'assemblée de commune du 18 novembre – une première! –, une soixantaine de représentants du corps électoral a voté en faveur d'élections sans groupes politiques. Il ne reste par ailleurs que quelques jours pour s'inscrire!

L'aventure d'un Conseil communal et d'une Municipalité élus sur la base de listes de partis n'aura duré que deux législatures. Rappelez-vous, c'était en 2016: l'Entente communale était reléguée aux oubliettes et trois formations faisaient leur apparition: le PLR (22 membres au Conseil communal et 4 à la Municipalité actuellement), Arc-en-Ciel (10 et 1) et l'UDC (3 au Conseil et aucun municipal).

Mais si cette diversification des sensibilités politiques a eu des avantages au fil du temps, au dire de la plupart des élus, elle a aussi complexifié certaines prises de décision dans un village comme Yvorne et rendu plus difficile l'engagement de nouvelles forces vives. Le constat est celui des trois formations actuelles, et ce sont elles qui ont préconisé le retour à une Entente.

Le Bureau du Conseil communal a entendu leur appel et invité le corps électoral à débattre l'idée le 18 novembre à la salle de la Couronne lors d'une «assemblée de commune», une première! Sur les 800 électeurs vuargnérans, une soixantaine a répondu présent. A l'unanimité, l'assemblée a voté en faveur d'un abandon des partis politiques et d'un retour à une Entente communale à partir des élections de mars.

Au moins 35 conseillers à trouver

Celles et ceux qui aimeraient se lancer dans l'aventure du Conseil communal doivent se hâter! Le délai pour s'inscrire est fixé au 19 décembre! Les personnes qui voudraient tout de même inscrire une liste autre que celle de l'Entente ont, elles, jusqu'au 12 janvier à 12h précises pour se manifester.

Quoi qu'il en soit, l'enjeu est d'importance: réunir au moins 35 noms pour le Conseil communal (sachant qu'il en faudrait idéalement plus pour pallier les inévitables défections intervenant en cours de législature) et 5 pour la Municipalité (seuls 3 des actuels se représentent).

A noter que l'assemblée de commune a également validé le principe de deux listes d'Entente au Conseil communal, une composée des conseillers sortants, l'autre avec les nouveaux candidats. Tous les élus de ces deux listes à l'issue des élections de mars (premier tour le 8) siègeront au sein d'un même groupe.

Plus d'infos: yvorne.ch/elections2026

Des Mérites «méritants»

Si la Jeunesse d'Yvorne a reçu le Mérite vuargnéran 2025 le week-end du 27-28 septembre, les véritables vainqueurs du jour étaient les organisateurs de ces deux jours. En effet, le nouveau format du rendez-vous a remporté un magnifique succès! Le dispositif de plus grande envergure installé cette année a permis aux deux groupes STOUT et Les Vendangeurs Masqués d'offrir une superbe prestation. Le Ski-Club, responsable du repas, n'a pas démérité en faisant une nouvelle fois la démonstration de sa parfaite maîtrise de l'exercice, même s'il a été victime du succès de l'événement et que tout le monde n'a pas pu se délecter du fameux rôti! Nouveau concept validé donc, et à reconduire ces prochaines années.

Honneur à la Jeunesse

Restons encore quelques lignes sur ce même week-end. Pour une fois, la Jeunesse n'était pas derrière, mais devant le bar, et pour cause: il lui fallait festoyer comme il se doit son Mérite. Le village tout entier a tenu à féliciter et célébrer une société toujours prête à participer à la vie d'Yvorne. Pour rappel, la Jeunesse a remporté cette année le concours de Tambours des Jeunesses Campagnardes à Yens (voir article complet dans le précédent Vuargnéran). Encore bravo à eux!

Vuargnérun 2025

Après sa première organisation par le Run Club des Sauvages d'Yvorne lors de la Fête au Village 2024, la Vuargnérun a tenu sa deuxième édition le 14 septembre dernier. A nouveau une grande réussite avec une belle affluence et un moment très convivial lors du repas qui a suivi! Rendez-vous est pris pour l'année prochaine!

Les Marchés ont besoin de vous!

Les organisateurs des Marchés d'Yvorne ont mis les bouchées doubles durant l'année écoulée pour tenter de relancer des rendez-vous en perte de vitesse. Aux nombreuses animations musicales (EMJA, fanfare de rue La Chtague, Davis Jazz Quartet and Friends, STORM, The Intrepids) se sont ajoutés des repas de grande qualité (grillades du Moto Club, Magret de Canard, Burg'œufs et soupe à la courge des Amis de Versvey). Si ces agréments ont été très appréciés par les habitués fidèles au poste, les visiteurs sont restés peu nombreux... A tel point que la pérennité des Marchés ces prochaines années n'est pas garantie, selon les organisateurs. Le comité a d'ores et déjà retroussé ses manches pour améliorer le concept et le rendre encore plus attractif, mais il en appelle aux bonnes volontés. Les propositions et la participation au travail de préparation de la prochaine saison sont bienvenues. Un formulaire est disponible sur le site internet ⊕marche-yvorne.com. Sont recherchés en particulier de nouveaux membres au comité et des volontaires pour participer au montage et/ou démontage du marché.

Les dates des Marchés d'Yvorne 2026 sont fixées, soit les premiers samedis des mois de mai, juin, septembre et octobre: 2 mai, 6 juin, 5 septembre, 3 octobre.

Jardins et Balcons fleuris

On n'en a pas encore fini avec les distinctions ! Le concours annuel des Jardins et Balcons fleuris a également rendu son verdict lors du dernier week-end de septembre. Un grand merci aux gagnants et à tous ceux qui participent à l'embellissement de notre village avec leurs compositions florales!

Prix balcons

1er Famille Marc André Conus, Versvey 30
2e Madame Béatrice Lauber, Versvey 13
3e Famille Martin Suardet, Clos du Rocher

Prix jardins

1er Famille Jean Louis Tabord, Les Rennauds 26
2e Madame Monique Minod, Vers la Cour 31
3e Famille Nicolas Dervey, Vers la Cour 33

Un 1er Août réussi pour fêter le collège!

Goran Ristic, de la société des Amis de Versvey, revient sur les festivités du 1er Août.

La journée s'est déroulée à la perfection ce premier août. La météo nous a beaucoup aidé pour accueillir nos amis et concitoyens pour le repas du centenaire du collège de Versvey. Nous avons eu l'honneur de la participation de Jean-Luc Berdoz en tant que membre et représentant de la Municipalité. Un menu copieux a été proposé à tous les invités (plus de 70) par le métronome de la gastronomie locale : Jean-Pierre Devaud.

J'ai également eu un plaisir (presque pervers) de traumatiser nos convives en leur proposant une dictée, style années 20, en honneur du Collège. Merci beaucoup aux correctrices qui se sont attelées à la tâche, car c'était un énorme travail. Trois personnes ont obtenu la meilleure note et gagné un grand panier garni de fruits et légumes, avec seulement une seule faute : Mme Christine Luthi, M. Eric Bolomey et M. Daniel Forestier. Un grand merci aux Légumes Sociaux, au Restaurant du Lac Vernay et à Point Vert pour la mise à disposition des lots pour cette dictée.

Nous avons pu également lire les témoignages et anecdotes d'anciens élèves du collège. Beaucoup d'histoires et de rires se sont enchaînés l'après-midi, notamment durant les matchs aux cartes, les courses aux sacs et le concours de le lancer de fer à cheval.

L'arrivée de la Jeunesse du Printemps et de leurs tambours ont lancé les festivités du soir (un grand merci à eux). S'en sont suivis les discours du président du Conseil communal, Diego Tabord, et du président du cartel, Frédéric Blanc. Une fois la lecture du Pacte effectuée, nous avons enchaîné avec le repas du soir et la préparation du Feu traditionnel du premier août. Nous avons eu le plaisir d'avoir la participation d'un autre conseiller municipal, Maxime Isoz, en tant que pompier volontaire venant surveiller notre feu de joie. La fête a duré jusqu'au milieu de la nuit… jusqu'à ce que la pluie vienne y mettre son grain de sel.

Un grand merci à la Municipalité, à la Voirie, à Diego Tabord et Frédéric Blanc, au Cartel des Sociétés, à la Jeunesse du Printemps et aux divers donateurs qui ont participés directement ou indirectement à cette célébration. Un grand merci aux membres des Amis de Versvey et aux bénévoles, sans qui rien de tout cela n'aura été possible. Et un merci à tous ceux qui n'ont pas pu être cités.

Vivement la prochaine !

Agenda

Janvier
2.01 **Bal de la Jeunesse**
11.01 **Sortie du Ski Club**

Février
7.02 **Sortie du Ski Club**
7.02 **Repas de soutien du FC Yvorne**
21.02 **Match aux Cartes du Bouchon d'Or**

Mars
2.03 **Sortie du Ski Club**
21-22.03 **Sortie du Ski Club**
28.03 **Opération Coup de Balai** en collaboration entre le secteur voirie et Les Amis de Versvey

Avril
22.04 **Tour du Chablais** en collaboration entre le Ski Club et le Run Club

Mai
2-3.05 **Représentations annuelles de la Chanson des Resses**
9.05 **Marché aux fleurs et bourse aux jouets** à Versvey

Juin
12-13.06 **Tirs des Abbayes**
21.06 **Fugue Chablaisienne** avec un arrêt à Yvorne

Juillet
1er-5.07 **Giron du Centre** à Ollon

Août
8.08 **Tournoi de Pétanque**
29.08 **Soirée festive sur la place du Torrent** avec le Run-Club et la Jeunesse
30.08 **Vuargnérun**, course populaire à travers les vignes

Octobre
24.10 **Fête de la Courge** à Versvey

Décembre
23.12 **Noël de Versvey**

Appel aux bénévoles

En 2026, plusieurs manifestations d'envergure s'organisent et les sociétés qui y participent ont toujours besoin d'un coup de main.

- L'organisation du premier Giron de Jeunesse chablaisien de l'histoire bat son plein et nos jeunes apprécierons un coup de pouce → s'annoncer auprès de la Jeunesse du Printemps.
- Le Tour du Chablais sera également une sacrée aventure étant donné le très grand nombre de coureurs attendus, surtout pendant le « coup de feu » juste après la course → s'annoncer auprès du Ski Club ou du Run Club

Les coordonnées des sociétés sont disponibles sur le site internet du Cartel ⊕cartel-yvorne.ch

Commune d'Yvorne

Les bons contacts!

Afin de faciliter vos démarches, nous vous invitons à vous adresser directement au service concerné par votre demande. Cela vous fera gagner du temps et garantira une réponse adaptée dès le premier contact.

Vous trouverez ci-dessous la liste des interlocuteurs à joindre selon le domaine qui vous intéresse.

Bourse communale
bourse@yvorne.ch | 024 466 25 22
- comptabilité
- facturations des prestations, taxes et émoluments
- versement des subventions communales
- location de salles
- gestion du congélateur collectif

Bureau technique
technique@yvorne.ch | 024 466 25 22
- urbanisme
- police des constructions
- guichet cartographique communal
- utilisations temporaires du domaine public (permis de fouille, de dépôt)
- protection du patrimoine arboré
- procédés de réclame

Greffe municipal
commune@yvorne.ch | 024 466 25 22
- secrétariat de la Municipalité
- droits politiques
- votations et élections
- informatique communale
- site Internet yvorne.ch
- ressources humaines

Police administrative et du commerce
poladm@yvorne.ch | 024 466 25 22
- amendes d'ordre et contraventions de compétence communale
- organisation de manifestations
- pose de banderoles / d'affiches
- objets perdus / trouvés
- contrôle des établissements publics
- registre communal des entreprises

Secteur conciergerie
concergerie@yvorne.ch | 079 744 19 63
- entretien des bâtiments administratifs
- états des lieux des locaux loués
- nettoyage de WC publics

Office de la population
population@yvorne.ch | 024 466 25 22
- contrôle des habitants
- documents d'identité
- permis de séjour et d'établissement pour étrangers
- naturalisations
- registre civique
- registre des inhumations
- registre des chiens

Service de l'eau
eau@yvorne.ch | 079 155 6115
- distribution de l'eau
- contrôle de la qualité de l'eau
- contrôle des raccordements d'eau privés

Secteur voirie
voirie@yvorne.ch | 079 359 40 77
- collecte des déchets ménagers
- entretien général du domaine public et des espaces verts
- surveillance des espèces indésirables (plantes invasives, insectes, etc.)
- entretien des réseaux d'eaux usées (EU) et d'eaux claires (EC)
- contrôle des raccordements EU/EC privés
- entretien du cimetière
- mise à disposition temporaire de signalisation routière
- location de tables et de bancs
- prise en charge d'animaux trouvés morts sur le domaine public

Service de piquet 24/7 - 079 463 04 85

La Commune d'Yvorne dispose d'un service de piquet 24/7 destiné à traiter les urgences dans les domaines suivants exclusivement :

- dysfonctionnement du réseau de distribution d'eau potable ;
- événements climatiques entraînant la fermeture d'une route communale et nécessitant une intervention immédiate (déblaiement, sécurisation, etc.) ;
- débordements sur les réseaux d'eaux usées ou d'eaux claires.

Ce service est joignable en dehors des horaires de travail habituels, ainsi que les week-ends et jours fériés. Durant les heures normales de travail, veuillez contacter de préférence directement les services concernés.

Pour toute autre urgence (police, secours médical, incendie, etc.), merci de vous référer aux numéros officiels.

Impressum
Editeur : Commune d'Yvorne
Rédaction : Karim Di Matteo
Impression : media f imprimerie SA
Tirage : 750 exemplaires